

Qu'on le baptize donc, dit la mere, Prends courage, fait fon mary, & confidere bien fi tu crois; car fi tu ments en ton cœur, Dieu ne guerira pas ton enfant. Je croy, dit-elle; qu'on le baptife. Le Pere se vit vn peu en peine; car il cognoiffoit bien que cette femme ne s'accordoit au baptesme de fon enfant, que fouz esperance de guerifon; & par confequent si l'enfant venoit à mourir, à quoy tous s'attendoient, [55] qu'af-feurémēt elle décrieroit fort ce Sacrement: neant-moins, comme il ne le pouuoit voir perir deuant fes yeux, il prend resolution de le baptifer, demandant aux parens, qu'au cas qu'il guerift, qu'on nous le don-nast, quand il feroit grandelet pour l'instruire. A cette demande la mere se rebute derechef. Je voy bien qu'il veut auoir mon fils, il ne l'aura pas. Son mary se tournant vers le Pere. Demandes-tu mon fils pour toujours, ou seulement pour l'enseigner? Je ne le demande que pour l'instruire, & encor quand il fera âgé de six ou sept ans. Baptife le, tu l'auras, & pressant sa femme, il l'asseura qu'on luy rendroit fon enfant, quand il feroit bien instruit, au cas que Dieu luy rendist la fanté. Les Sauvages qui estoient là, s'étonnoient qu'on debatoit d'vn enfant qui estoit aux abois; Le voila qui meurt, & vous debattez à qui l'aura. En effect, dit son pere, il est mort, si le baptesme ne le guerit. On les assure donc derechef, que s'ils croyoient que Dieu fust assez puissant, & assez bon pour rendre la vie à leur enfant, qu'il le feroit. La mere enfin le presente elle mesme au baptesme. En témoignage de [56] sa foy, & de son espe-rance; l'enfant est baptisé sur l'heure mesme, sans ceremonie, & sans luy donner nom, car la maladie n'en permettoit pas dauantage. Chose estrange! Le